AU PUBLIC.

La Patrie, journal du soir, dans un éditorial consacré à ce sujet dans le numéro du sept Janvier courant, a daigné s'occuper du Régistrateur du Comté de Vaudreuil. Suivant cette feuille, l'Exécutif n'aurait pas assez de foudres pour frapper un officier public dont tout le crime est de ne pas avoir su capter les bonnes grâces et la bienveillante protection de A. M. Delisle écr., ce commissaire-enquêteur modèle, cet homme d'une impartialité universellement reconnue et d'une probité à l'abri de tout soupçon.

La tactique de la *Patrie* n'est un mystère pour personne. Ce journal n'est pas l'expression d'une fraction de l'opinion publique ; mais il est uniquement l'écho de quelques hommes haineux et sans principes, pour qui tous les moyens sont bons, et dont la véritable devise se résume en deux mots : " *Ote-toi de là que je m'y mette.*" C'est ainsi que sous le prétexte spécieux du bien public, le journal des volontaires a attaqué de la manière la plus brutale M. Judah, membre de la Commission Seigneuriale. Sous le voile de ces brulantes déclamations nous apercevons l'homme envieux et jaloux qui vise à remplacer celui qu'il attaque et qui ne sera satisfait que lorsqu'il croira avoir atteint son but.

Pourquoi la *Patrie* qui a blamé si fortement la création d'une commission chargée de faire un examen des comptes de tous les officiers Rapporteurs du Bas-Canada depuis 1848, presse-t-elle aujourd'hui avec tant d'instance le gouvernement d'agir d'après le rapport et les instructions de cette commission ? Pourquoi cette évidente contradiction ? Pourquoi cette attaque soudaine contre un homme qui n'a pas eu à subir l'épreuve d'une enquête, mais qui doit se trouver sous ce rapport en nombreuse et honorable compagnie ? C'est que dans les bureaux du journal incorruptible se pressent une foule d'affamés attendant impatiemment leur part de la curée ministérielle. C'est que la *Patrie*, comme je l'ai dit plus haut, ne s'est pas donné la mission d'éclairer le peuple sur ses devoirs, sur la ligne politique qu'il doit suivre, mais qu'elle se contente d'être l'écho des haines, des passions, des sales intrigues de quelques hommes qu'elle veut placer à tout prix dans les faveurs du Gouvernement.

Je n'appellerai pas une enquête la visite que messieurs Delisle et Ryan ont faite à Vaudreuil dans le but d'examiner mes comptes comme officier-rapporteur de ce comté durant les deux dernières élections. Ces messieurs ont eu la délicatesse de me prévenir de leur dessein par une lettre que je n'ai reçue que le jour même de leur arrivée à Vaudreuil. Ils ont également eu l'obligeance de me refuser un délai d'un mois pour leur fournir les explications qu'ils désiraient obtenir sur certains items de mes comptes. Puis ils se sont mis à l'œuvre, en la Chambre d'Audience du Circuit de Vaudreuil, lieu qu'ils avaient choisi de préférence pour tenir leurs séances, et là, à l'aide de quelques affidés, au milieu d'une certaine clique expressément réunie et choisie pour la circonstance, ils ont tenu une espèce de conseil public, où une seule partie, celle de l'accusation, a pu faire entendre sa voix. De l'aveu de tous, la conduite de A. M. Delisle, écuier, a été tellement partiale et injuste ; sa complicité avec certains aspirants à la charge de Régistrateur de ce comté a paru si évidente dans cette circonstance qu'il était impossible de ne pas voir chez lui une détermination bien arrêtée et prise à l'avance d'obtenir ma destitution par tous les moyens possibles. On sait avec quelle hypocrisie, ce célèbre spéculateur sait conduire ces sortes d'enquêtes. Cette fois sa circonspection ordinaire lui a fait défaut et sa mauvaise foi a percé au grand jour.

Opposé en principe à toute commission dont la nomination n'est pas justifiée par des plaintes graves et légitimes contre un fonctionnaire public, cette commission, selon moi, devient une injure pour le public si elle compte dans son sein des hommes dont les antécédents sont peu honorables et peu propres à inspirer de la confiance au public. M. Delisle, par exemple, si justement flétri dans la presse indépendante du pays pour ses transactions et ses spéculations dans la célèbre affaire du chemin de fer projeté de Montréal à Bytown ; M. Delisle, le chef des assommeurs de nos compatriotes dans les luttes électorales de 1841 ; M. Delisle qui a été et est encore sous le coup d'accusations très graves portées par la presse contre lui, et qui devrait être le premier à subir une enquête sur sa conduite comme fonctionnaire public, au lieu d'être le commissaire général d'enquêtes sur la conduite des autres ; M. Delisle, dis-je, est bien le dernier homme en Canada auquel devrait être confiée la charge difficile et importante de commissaire-enquêteur, dans des circonstances, où il s'agit de deniers ou de comptes publics. Et malheureusement l'événement est venu donner raison au cri universel de protestation qui s'est élevé contre sa nomination, lorsqu'elle fut connue du public.

Il est plus que singulier d'entendre la *Patrie* invoquer contre moi l'opinion publique du Comté de Vaudreuil. Cette opinion, si on la consulte, nous dira que messieurs Delisle et Ryan sont venus jouer ici une misérable farce à peine déguisée sous le manteau d'une mission officielle ; que la prétendue enquête qu'ils ont tenue n'est qu'une investigation faite avec la plus déplorable partialité au profit de quelques intrigants de village qui ne manquent pas ici comme dans presque toutes les campagnes du Bas-Canada.

Certes, j'aurais pu produire si on m'en avait donné le temps et l'opportunité, des documents nombreux et authentiques démontrant jusqu'à l'évidence l'exactitude de mes comptes et qu'aucune faute ne pouvait m'être imputée ; j'aurais pu faire entendre des témoins, montrer des quittances signées de chacun de mes députés-officiers-rapporteurs. Mais, je le répète, je n'ai pu obtenir et il était de fait impossible d'obtenir justice de M. Delisle. L'enquête faite par ce dernier a été ouverte et close sans que l'on ait daigné m'en informer, en quelque sorte, et c'était chose arrangée d'avance.

Le Public aimera peut-être à connaître la véritable cause de tout ce bruit, de tous ces écrits à propos du Bureau d'Enrégistrement du Comté de Vaudreuil. Il faut aller en chercher le secret dans les efforts herculéens que fait un célèbre avocat de Montréal, (associé de l'un des collaborateurs et propriétaires du non moins célèbre journal la *Patrie*), pour obtenir la place de Régistrateur de ce comté à un sien cousin de cet endroit, piétre individu qui n'est pas même du bois avec lequel l'on peut façonner un bon commissaire de petites causes. Et ce cousin, Greffier de la Cour de Circuit de Vaudreuil, sait combler en retour son aimable protecteur de certaines faveurs qui, pour être secrètes, n'en sont pas moins appréciées à leur valeur. C'est un petit commerce d'amitié qui a bien son mérite comme un autre.

L'Exécutif, je l'espère, ne se laissera pas influencer par d'aussi minces considérations. Il ne laissera pas sans réponse les nombreuses plaintes qui s'élèvent partout contre les commissaires du calibre de A. M. Delisle, écuier. Encore moins écoutera-t-il les bruyantes clameurs de certains écrivailleurs dont la logique consiste souvent à attendre un adversaire au coin des rues de Montréal, le soir, pour l'insulter et l'assaillir. De grâce, messieurs, apprenez d'abord à vivre avant d'écrire et de vous montrer dans la Presse.

H. F. CHARLEBOIS.

Vaudreuil, 9 Janvier 1857.